

Index global 2023 : 87/100

1/	Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	67,2/70
2/	Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les contractuels	0
3/	Ecart des taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes, (taux de promus / taux promouvables)	4,8/15
4/	Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les 10 agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	15/15

La seule condition pour que ce calcul soit cohérent et interprétable est qu'il y ait au moins 10 hommes et 10 femmes rémunérés par la collectivité.